

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Manœuvre médico-militaire Makokou 2022 : au grand bonheur des populations ogivines

F. M. MOMBO
Makokou/Gabon

"**B**ONJOUR, ne vous bousculez pas, nous sommes là pour vous, tout le monde sera reçu quel que soit votre nombre, les personnes du 3e âge d'abord, ensuite les enfants et au fur et à mesure nous allons prendre toutes les autres catégories". C'est par ces mots, adressés aux populations de la commune de Makokou, venues en grand nombre, que le médecin-colonel Anicet Mikiela, commandant de l'Hôpital médico-chirurgical de campagne (HMCC), installé à la 3ème Région militaire de Makokou, a lancé hier la manœuvre médico-militaire "Ogooué-Ivindo 2022". En effet, prévue pour se tenir en 2020, cette œuvre humanitaire a été mise en veilleuse en raison de la pandémie de Covid-19.

"Conformément aux très hautes instructions du président de la République, chef suprême des Forces de défense et de sécurité, le ministère de la Défense nationale, par le truchement du Service de santé militaire (SSM), a tenu à organiser la première manœuvre médico-militaire de l'année 2022 au profit des populations de l'Ogooué-Ivindo dans l'optique de l'amélioration de leur état de santé", a précisé le médecin-général inspecteur Jeannot Essono Engueng, directeur général adjoint du SSM. Cette manœuvre se tient non seulement à Makokou avec l'HMCC, mais également dans tous les départements (Ovan, Booué, Mékambo) que compte la province de l'Ogooué-Ivindo avec les postes médicaux avancés (PMA). Comme aux éditions précédentes, les activités médico-chirurgicales en viscérale, orthopédie, gynécologie, ORL & CCF seront gratuites.



Photo : Franck Martial Mombou

Forte affluence des populations hier au lancement de la campagne médicale à Makokou.

Ces activités prennent également en compte la médecine générale, la sensibilisation, le dépistage sur le VIH/Sida, l'hygiène bucco-den-

taire, la distribution de préservatifs, de kits de brosse de dents et les vaccinations, a indiqué le médecin-colonel Anicet Mikiela.

Cette manœuvre prendra fin vendredi prochain avec en prime, une journée VIP prévue ce mercredi 20 avril 2022.

Le clin d'œil de *lybek*



OHADA: participation du Gabon à la 52e session du Conseil des ministres

I. I
Libreville/Gabon

LA ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des genres, Erylne Antonela Ndembet-Damas, a pris part par visioconférence à la 52e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), tenue en présentiel du 14 au 15 avril à Niamey (Niger). Cette session ouverte jeudi dernier par le président nigérien Mohamed Bazoum, par ailleurs président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Ohada, avait inscrit 4 points à son ordre du jour. Dont l'examen et l'adoption du budget 2022 et l'élection des nouveaux juges de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA). Le budget 2022 de l'Organisation, équilibré en ressources et en em-

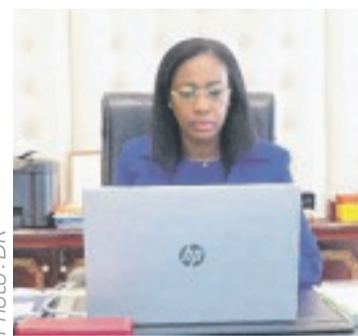


Photo: DR

La garde des Sceaux, Erylne Antonela Ndembet-Damas, a pris part aux travaux par visioconférence.

plois, a été adopté à la somme de 7 466 400 366,00 francs CFA. Une véritable avancée. Cette 52e session du Conseil des ministres, qui a pris acte du démarrage et de la poursuite de l'audit interne de l'Organisation, a aussi procédé à la nomination des nouveaux juges de la Cour commune de justice et d'arbitrage pour un mandat de 7 ans renouvelable. Les candidats, magistrats et enseignants-chercheurs pour la plupart, sont issus de la Guinée

Conakry, du Burkina-Faso, du Tchad, de Guinée-Bissau et de la RD Congo. Lors du vote par consensus, le Gabon, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont néanmoins émis des réserves sur l'impartialité du comité ad hoc de présélection, notamment en ce sens que les membres dudit comité sont ressortissants du même pays que certains candidats. D'où les trois pays ont recommandé que le secrétariat permanent de l'Ohada veille à éviter toute situation de conflit. En divers, les ministres sont revenus sur la construction de l'immeuble siège Ohada et sur la détermination de la part contributive des États membres au budget de l'Organisation. À noter que la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada est actuellement présidée par un magistrat gabonais, Me César Apollinaire Ondo Mve. L'Organisation régionale regroupe pas moins de 17 pays du continent.